

Projet de rénovation de la salle du Conseil Municipal - Lancement de l'opération

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : La Ville dispose, à ce jour, d'une salle du Conseil Municipal vétuste, peu fonctionnelle, nécessitant des travaux de rénovation.

1 - Projet

Les objectifs du projet visent notamment à :

- mettre les lieux en conformité aux normes de sécurité, notamment avec la création d'une sortie de secours
- améliorer l'accueil général des élus et du public, avec accès de l'ensemble de la salle aux personnes handicapées, ce sur la base d'une capacité équivalente à celle d'aujourd'hui
- améliorer la fonctionnalité des équipements. Un local régie sera aménagé afin de gérer les équipements informatiques et audiovisuels
- enfin, apporter des solutions en matière d'isolation thermique et de système de ventilation. Il est à noter toutefois que les menuiseries extérieures de la salle sont exclues du programme de travaux (peinture intérieure mise à part). En effet, ces éléments seront traités dans l'opération «Façades et toiture de l'Hôtel de Ville» en raison des fortes contraintes au titre des Monuments Historiques.

2 - Montant estimatif de l'opération

Aujourd'hui, suite à l'approfondissement des diagnostics sur le bâtiment, mais également de la prise en compte de l'ensemble des éléments de programme, le montant estimatif de l'opération est arrêté à 343 K€ TTC, hors mobilier et équipements multimédias, soit un total de 287 K€ HT.

Les crédits sont à imputer au chapitre 23.020.2313.6032.D.33000 des budgets 2010 et suivants (en terme de fonctionnement : pas d'augmentation significative).

3 - Planning prévisionnel

- Consultation entreprises : octobre 2010
- Choix entreprises : début décembre 2010
- Démarrage du chantier : janvier 2011
- Livraison équipement : juillet 2011
- Nettoyage, signalétique, réglages, commission de sécurité... : août 2011
- Livraison salle : septembre 2011 (inauguration).

Pendant la durée des travaux, à savoir fin 2010/début 2011 et ce jusqu'en septembre 2011, il est proposé que les séances du Conseil Municipal se tiennent Salle Bartholdi à la City.

Propositions

Le Conseil Municipal est donc invité :

- à valider le programme des travaux présenté et son enveloppe financière
- à autoriser M. le Maire à engager les procédures de consultation
- à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué aux Bâtiments à signer les marchés à intervenir

- à décider que durant les travaux, les séances du Conseil Municipal se tiendront Salle Bartholdi à la City.

«M. LE MAIRE : Tout le monde ici, opposition - majorité était d'accord pour dire qu'il fallait rénover cette salle qui a à peu près 60 ans, pour la doter de moyens de communication, pour y accueillir mieux le public, la presse aussi, qu'il y ait des accès handicapés, inexistants aujourd'hui, donc la mettre aux normes. Je crois même qu'un certain nombre d'entre vous m'avait dit que ça ne serait pas du luxe de la rénover.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Je tiens effectivement à saluer votre volonté de résoudre les problèmes liés à la vétusté, à l'accessibilité et à la sécurité de cette salle, notre salle du Conseil Municipal, et d'offrir ainsi un cadre plus agréable à la fois aux élus, à la presse, enfin, bref, c'est très bien. Par contre je suis réservée sur la capacité de la solution retenue à résoudre à long terme le problème d'étroitesse de cette salle. Son agrandissement n'est d'ailleurs pas prévu dans le projet de rénovation car l'espace n'est pas très extensible. Cela fait que de tels travaux de rénovation ne peuvent être qu'une réponse partielle à court ou moyen terme. Dans ces conditions, ne serait-il pas souhaitable et sage d'envisager la mutualisation avec les autres collectivités locales dotées, elles, de salles spacieuses, notamment la salle du Conseil Régional de Franche-Comté. Il dispose d'une très belle et grande salle immédiatement disponible et répondant à toutes les exigences en matière de confort, de sécurité, d'accessibilité et d'efficacité et offrant d'excellentes conditions d'accueil au public, à la presse, aux élus. Je suis sûre que Mme la Présidente serait ravie qu'une telle mutualisation voie le jour. En plus, le mobilier et les équipements multimédias non pris en compte dans notre budget prévisionnel y sont déjà présents, y compris la retransmission vidéo. Cette solution offre en outre l'avantage de nous éviter toutes les complications relatives à une installation dans les locaux de La City, pressentie pour nous accueillir durant les travaux alors que toutes les conditions de travail et d'accueil des élus et des citoyens n'y sont pas réunies. Dernier avantage et pas des moindres, une meilleure utilisation de l'argent public, dans un contexte où l'argent public se fait rare. Nous économisons au minimum, sachant que tout n'est pas pris en compte dans le prévisionnel, 343 000 €, ce qui n'est pas rien.

M. LE MAIRE : De toute façon, nous avons réfléchi à cela. J'en parlais encore, pas plus tard qu'hier soir, avec le Président du Conseil Général parce que nous pensons qu'effectivement il faudrait au moins mutualiser les salles pour le conseil d'agglomération et pour la Municipalité. Par ailleurs, cette salle du Conseil Municipal ne sert pas qu'à ça, elle est de plus en plus utilisée par des associations pour des réunions et des instances participatives. Elle sert beaucoup, par exemple pour le CBJ, le Conseil de Prévention de la Délinquance. Nous allons recevoir la semaine prochaine une association, Floréal, il y a beaucoup de personnes qui viennent ici. Je pense que justement, lorsque cette salle sera équipée, elle deviendra une vraie salle municipale. D'autre part il y a une chose qui ne vous a certainement pas échappé, c'est la réforme territoriale qui va certainement obliger le Conseil Régional à modifier sa salle. Donc je pense que si la mutualisation avec la Région pouvait un moment être envisageable, elle ne l'est plus aujourd'hui. Nous avons envisagé d'y faire tenir le Conseil Municipal pendant les travaux mais cette salle est très utilisée et on s'est rendu compte que très rapidement se poseraient des problèmes de calendrier. J'ajouterai que nous avons déjà réfléchi à un autre lieu pour faire cette salle, notamment lorsque l'on a construit le parking de la Mairie, il y a un adjoint de l'époque qui avait dit : «est-ce qu'on ne pourrait pas faire des murs un peu plus solides, un peu plus larges pour éventuellement, au-dessus, à terme, faire une salle de conseil municipal» ? Je le sais parce que c'est moi qui avais posé cette question-là. Je me voyais peut-être déjà dans le fauteuil de Maire, je ne sais pas, dans mes rêves ou en me rasant... Eh bien, figurez-vous qu'effectivement c'est possible et je pense qu'à terme, il faudra certainement l'envisager quand nous en aurons les moyens parce que ce que nous faisons là c'est à moyens limités. Nous savons bien, comme vous, que l'argent public est rare, donc on ne va pas faire de dépenses somptueuses. Ces murs, vous le dites, il faudrait les pousser. On ne peut pas bouger les murs du XVI^{ème} siècle mais on va faire ici des travaux somme toute modestes pour permettre l'accès handicapés, pour que la presse puisse travailler dans de meilleures conditions, que vous puissiez vous, être mieux installés, qu'il y ait des moyens audiovisuels qui soient peut-être un peu moins bricolés que ceux qui existent, et ainsi créer une issue de secours parce qu'il n'y en avait pas, dans les bâtiments du XVI^{ème} siècle. Cette salle est de plus en plus utilisée comme la salle de municipalité où nous réunissons l'exécutif qui est maintenant en permanence utilisée pour des réunions parce qu'il y a des micros, la sono,

la vidéo. Et il y a aussi, vous savez, des symboles auxquels je suis très attaché, les trois couleurs, le bleu, le blanc, le rouge, la République, et la salle où se prennent toutes les décisions qui concernent l'avenir, le devenir d'une ville, doit être à l'Hôtel de Ville. C'est peut-être un peu dépassé comme idée mais je pense que ce lieu est symbolique, derrière nous il y a Marianne qui nous observe. On ne peut pas banaliser une salle de Conseil Municipal, ce n'est pas une salle comme une autre. La salle de Conseil Municipal c'est la salle de la maison commune. Je sais que cela fait peut-être un peu ringard mais en tout cas c'est ma conception des choses.

M. Edouard SASSARD : Le prix définitif, au final, c'est 343 000 €. Si on compte le mobilier et l'ensemble des équipements, on arrive à quel budget ?

M. LE MAIRE : Je ne sais pas, certainement aux alentours de 630 000 €.

M. Edouard SASSARD : Moi je suis désolé, 630 000 € pour refaire la salle du Conseil Municipal...

M. LE MAIRE : Ce n'est pas refaire la salle, c'est la mettre aux normes.

M. Edouard SASSARD : OK mais peu importe. 630 000 € en ce moment ça me paraît cher.

M. LE MAIRE : C'est de bonne guerre ce que vous dites. Vous-même l'avez demandé à de nombreuses reprises.

M. Edouard SASSARD : J'aime autant Marianne que vous, j'aime autant le bleu blanc rouge mais 630 000 € ça fait un peu cher quand même. Je pense qu'aujourd'hui ce n'était pas d'actualité de faire une salle à ce prix-là. On aurait pu repousser le projet, tout le monde l'aurait compris, elle est largement utilisable telle qu'elle est. C'est exactement l'exemple des frais qu'on doit reporter et repousser quand on verra un petit peu plus clair sur la réforme des collectivités locales. Je suis désolé mais je ne trouve pas normal qu'on mette 630 000 € sur une salle.

M. LE MAIRE : Monsieur SASSARD, je ne vous ai pas entendu trop râler quand le Président a changé d'avion. Remarquez, on pourrait faire aussi les réunions de Conseils des Ministres à l'Élysée, de toute façon c'est la même personne qui dirige tout, en plus on gagnerait du temps. C'est de bonne guerre de dire : « nous, l'opposition UMP nous ne voulons pas dépenser 630 000 € pour refaire la salle », alors que l'opposition UMP, je vous le ressortirai, a, à juste titre, par la voix de M. ROSSELOT, demandé que cette salle soit aménagée. Je crois que là où de l'argent est mal dépensé, ce n'est pas ici.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Je pense qu'effectivement, vous l'avez dit vous-même, vous y avez pensé, on a ces différentes options, que ce soit l'agglomération, la Ville, c'est vrai que c'est une réflexion qui doit être globale entre la location de la City, vous voyez bien qu'il y a là une déperdition de moyens. Alors une réflexion profonde devrait être menée dans le sens à la fois de la mutualisation, justement, puisque toutes ces collectivités sont plus ou moins amenées à réfléchir sur la question, à retravailler, voire à revoir les normes pour leur salle. Il est temps pour nous de nous réunir, d'unir nos forces. Je suis sûre que si on prenait vraiment ce temps, comme disait Edouard tout à l'heure, ça nous éviterait des dépenses qu'on serait obligé, de toute façon, de refaire plus tard. Quand on n'a pas pu accueillir nos amis de Fribourg, quand ils sont venus à Besançon, ici au Conseil Municipal parce que ce n'était pas adapté, on a dû les accueillir à la CCI ; est-ce que vous trouvez ça normal ? Nous avons été accueillis à Fribourg, dans des conditions bien différentes.

M. LE MAIRE : Justement.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : On n'aurait pas pu les recevoir, malgré les travaux, vous savez que ce ne sera pas possible.

M. LE MAIRE : Bien sûr que si ce sera possible.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Ce ne sera pas possible parce qu'on ne peut pas pousser les murs, vous l'avez dit vous-même.

M. LE MAIRE : Mais on aménagera mieux la salle Madame. J'observe quand même deux choses, d'abord c'est une mise aux normes puisque vous voulez que je le dise, je vais le dire, la salle n'est pas aux normes puisqu'il n'y a pas par exemple d'issue de secours et ce qui coûte le plus cher, ce n'est pas changer le mobilier, c'est de créer un escalier de secours dans ce bâtiment-là. C'est de la mise aux normes également pour l'accueil des personnes handicapées. Alors, dans le contexte actuel, venir, vous, nous reprocher cette dépense -je ne veux pas me fâcher, j'ai dit ici que je ne me fâcherais plus jamais, vous le savez- mais quand même il faut une sacrée dose de culot et là je vais vous dire ce que vous dites : «plus c'est gros plus ça passe». Quand on voit que ce Gouvernement, avec le déficit qu'il nous amène, avec tous les scandales financiers actuellement, que vous qui défendez ce Gouvernement vous venez nous reprocher l'aménagement d'une salle pour la mettre aux normes alors que vous-même, groupe d'opposition, vous avez à de nombreuses reprises demandé qu'on l'aménage, c'est de la démagogie. Mais regardez-vous dans une glace, nom d'une pipe, regardez-vous dans une glace et écoutez ce que dit le peuple. On voit bien où l'argent est bien dépensé et où il est mal dépensé et s'il y a des scandales financiers, ce n'est pas à Besançon, Madame.

M. Edouard SASSARD : C'est difficile de réagir par rapport à ce que vous dites...

M. LE MAIRE : Eh bien ne réagissez pas !

M. Edouard SASSARD : ...c'est tellement ! «Vous êtes à l'Ouest quoi »...

M. LE MAIRE : Vous m'avez insulté, je suspends la séance cinq minutes, ça va vous calmer. Je ne suis pas à l'Ouest et moi je ne vous insulte pas Monsieur SASSARD, il faut apprendre à maîtriser vos paroles.

La séance est suspendue...

La séance est reprise.

M. Edouard SASSARD : Je voudrais dire qu'au même titre que vous avez été choqué par certains propos, moi je le suis aussi de ce que vous pouvez dire, sous Marianne justement, sur le Président de la République, sur sa façon de procéder et de gouverner ce pays. Et je n'accepte pas, autant que vous n'acceptez pas parce que vous avez été élu avec 57 % des voix, je n'accepte pas qu'on dise n'importe quoi...

M. LE MAIRE : Mais je n'ai pas insulté le Président de la République Monsieur.

M. Edouard SASSARD : Ce sont des sous-entendus...

M. LE MAIRE : J'attendais des excuses de votre part...

M. Edouard SASSARD : Est-ce que je peux terminer mon propos ?

M. LE MAIRE : J'attendais vos excuses, vous ne voulez pas les faire. Vous essayez, c'est quand même assez «fort de café» de me dire que c'est moi qui suis responsable. Donc j'attendais vos excuses, c'est bien, je saurai comment me comporter avec vous désormais. Vous êtes intervenu deux fois, vous n'avez plus la parole.

M. Jean ROSSELOT : Monsieur le Maire, je pense qu'Edouard SASSARD a voulu dire que vous aviez jeté votre dévolu sur la circonscription Ouest de la Ville...

M. LE MAIRE : Celle-là c'est la meilleure de toutes !

M. Jean ROSSELOT : Ceci dit, il ne faut pas s'énerver. D'habitude vous tenez le choc quand même...

M. LE MAIRE : Je tiens bien le choc mais il y a des choses que je n'accepte pas.

M. Jean ROSSELOT : Je ne vous le dis pas parce que ça vous ferait trop plaisir mais je reconnais que je tape fort parfois et vous tenez le choc. Là vous n'avez pas encaissé mais c'est vrai que...

M. LE MAIRE : Je vais vous dire, Monsieur ROSSELOT, vous êtes un adversaire politique et je vous respecte. Il y a des choses que je n'accepte pas, c'est l'insulte. Vous ne m'avez jamais insulté, il n'y a aucune raison pour que je ne sois pas correct avec vous et je vous remercie de ce que vous venez de dire.

M. Jean ROSSELOT : Je souhaite intervenir sur la salle puisque vous m'avez mis à l'honneur d'en être à l'origine. Auparavant, je voudrais dire qu'il y a des effets trompeurs de langage. Il y a des effets de mode dans le langage, voilà, on est à la rue, on est à l'Ouest, ce sont des effets de langage auxquels il ne faut pas donner le caractère d'insulte, je ne le pense pas. Concernant la salle dont, honnêtement je ne me rappelais presque plus avoir demandé la rénovation tellement le nombre de propositions que j'ai faites sont passées aux oubliettes, j'ai en effet toujours pensé qu'elle n'était pas à la hauteur d'un conseil de l'assemblée, des élus d'une capitale régionale. Je pense que cette salle a deux grands défauts qui tiennent à la qualité du débat et qui tiennent à la sollicitude de nos concitoyens. Sur la qualité des débats, la moitié des élus ne voit pas l'autre parler. Il y a une réponse à cela, les Romains l'ont inventée il y a 2 000 ans, rien ne vaudra jamais la technique de l'amphithéâtre ou du moins ce qui lui ressemble. Pour la qualité du débat, ce n'est pas normal que la moitié des élus ne voient pas l'autre parler. La deuxième chose c'est la sollicitude de nos concitoyens. Je pense que si nos concitoyens étaient en situation topographique de plus grande hauteur par rapport aux élus, s'ils étaient au balcon si je puis dire, ils viendraient plus nombreux parce que ce n'est pas tellement intéressant d'être à l'arrière. Déjà on a du mal à savoir qui parle, nous qui sommes bien placés, alors qu'est-ce que ça doit être derrière ! Et toutes les salles modernes qui se sont faites tiennent compte de ces deux impératifs-là, que tout le monde voie tout le monde, aussi bien chez les élus que chez ceux qui assistent aux débats. Et il n'y a pas d'autre solution que celle de l'amphithéâtre. Je pense peut-être qu'il faudrait, compte tenu que l'argent public devient rare, se placer dans une perspective à plus longue échéance et faire quelque chose de parfaitement réussi à tous égards, peut-être dans beaucoup d'années mais ça ne fait rien, qui pourrait être le centre Saint-Jacques par exemple plutôt que d'investir maintenant 600 000 €, vous voyez ce que je veux dire. Je dis assez qu'il ne faut pas «jeter», dépenser 300 000 € de loyer par année, qu'il vaudrait mieux construire quelque chose, pour dire maintenant, que 600 000 € ce n'est pas rien et que peut-être il ne faudrait pas investir autant mais se placer dans une perspective à long terme pour réaliser quelque chose de superbe, de mutualisé, avec les autres collectivités, qui pourrait parfaitement être dans la région du cloître de Saint-Jacques.

M. LE MAIRE : Il n'y a pas de cloître à Saint-Jacques.

M. Jean ROSSELOT : Mais si.

M. LE MAIRE : Le carré, l'hôtel Dieu.

M. Jean ROSSELOT : C'est un cloître.

Mme Martine JEANNIN : Monsieur le Maire, je pensais que Jean ROSSELOT allait le faire. Aussi je vous prie d'accepter nos excuses pour ces erreurs de langage et de comportement effectivement peut-être liées à une certaine jeunesse qui ne parle plus comme nous, les anciens, qui n'écrit plus non plus comme nous, les anciens.

M. LE MAIRE : Je vous remercie Madame JEANNIN.

Mme Martine JEANNIN : Simplement je voulais vous dire également pour détendre un peu l'atmosphère...

M. LE MAIRE : Elle n'est pas tendue.

Mme Martine JEANNIN : ...pour éviter que M. Philippe GONON n'utilise un Ipod, est-ce que vous avez prévu la vidéo transmission dans ce projet ?

M. LE MAIRE : On a déjà prévu le câblage.

Mme Martine JEANNIN : C'est bien, c'était juste la question que je voulais poser.

M. LE MAIRE : On l'a prévu. Je vous remercie. Je suis sensible à ce que vous dites, j'aurais préféré que l'intéressé le fasse lui-même mais enfin, au moins la Gauche moderne sait se conduire.

M. Jean-Marie GIRERD : Monsieur le Maire, je me permets simplement de répondre. En évitant toute polémique ou tout terme excessif, je voudrais simplement vous dire que depuis plus de 200 ans il était impossible d'identifier avec exactitude les dépenses de la présidence de la République... Et ça a été fait tout récemment, avec je dirais un contrôle des dépenses présidentielles parce que ce qu'il fallait savoir, c'est qu'il y a quelques années encore, que ce soit de droite ou de gauche, un certain nombre de ministères mettaient de l'argent au pot ou mettaient à disposition des militaires du contingent. Donc je dois dire qu'un effort a été fait depuis trois ans. On sait maintenant ce que coûte l'Elysée, c'est en gros 100 millions par an, 2 € par Français, c'est peut-être énorme mais c'est la réalité, ce sont les comptes, 100 millions. Ensuite une évaluation est réalisée par la Cour des Comptes et je pense que tous ces éléments-là, je le dis sans aucune polémique, quelle que soit l'évolution dans la politique future, vont dans le bon sens et vont permettre une meilleure maîtrise des dépenses Monsieur le Maire».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3 (1 abstention), le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (8 contre du Groupe UMP et Apparentés : M. ROSSELOT, Mme M. JEANNIN, Mme GELIN, M. BONNET, Mme PEQUIGNOT, M. OMOURI, M. SASSARD, M. GIRERD) décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 8 octobre 2010.